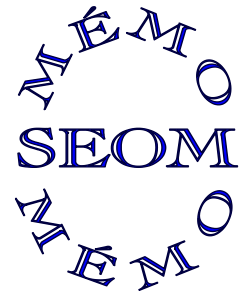


CONVOCAATION

Aux : Membres du CPEE et du CÉ, personnes déléguées ou substituts de tous les établissements

De : Benoit Coutu, vice-président à la vie professionnelle et les membres du comité SEOM Vie professionnelle

Objet : Formation sur les budgets des établissements



Le vendredi 10 février 2017

Dans quelle situation vous reconnaissez-vous?

- *Vous siégez au CPEE ou au CÉ de votre établissement et lorsque vous devez vous prononcer sur le budget présenté par la direction, vous avez la désagréable impression d'approuver des montants sans en connaître les implications;*
- *Au moment d'être consulté, les documents soumis qui font état des budgets de votre établissement vous sont incompréhensibles ou semblent incomplets. Par conséquent, vous vous sentez mal informé pour faire des recommandations;*
- *Quand vous entendez le mot « budget », il est presque toujours suivi par l'expression « c'est donc compliqué, pis j'comprends rien! »;*
- *Vous souhaitez mettre à jour votre compréhension du financement de votre établissement et des budgets qui ont une réelle incidence sur votre tâche;*

Le comité Vie professionnelle du SEOM vous invite à participer à une **formation sur les budgets des établissements**. Cette formation **sur temps de libération d'une journée** vous permettra d'exercer pleinement votre pouvoir de recommandation en matière de budget. **La formation s'adresse à tous les secteurs, incluant l'ÉDA et la FP**. Des éléments spécifiques à chacun des secteurs seront présentés en sous-groupes. Vous obtiendrez l'information pertinente aux réalités qui vous concernent pour articuler vos interventions et ainsi préparer de façon éclairée votre prochaine année scolaire.

TÉL. (514 637-3548) - TÉLÉC. (514 637-0000) - COURRIEL SEOM@SEOM.QC.CA - COURRIER INTERNE (808)

Formation SEOM sur les budgets des établissements

Pour tous les secteurs (primaire, secondaire, ÉDA et FP)

(sur libération d'une journée)

Date : le jeudi 16 mars 2017

Lieu : SEOM, 1 rue Provost, Lachine (salle Laure-Gaudreault, 3^e étage)

Heure : 9 h à 15 h 45

Date limite d'inscription : le vendredi 10 mars 2017 à 16 h 30

2 personnes par établissement

Nombre de places limité à 30 personnes

Au plaisir de vous y retrouver!



Benoit Coutu

Vice-président à la vie professionnelle

Responsable des règles budgétaires